



Lévis, 22 octobre 2012

Monsieur Daniel Breton,
Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est
30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande d'audience publique
Centrale hydroélectrique de 23 MW sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord

Monsieur le ministre,

Nous désirons par la présente accorder notre appui à la demande faite par les opposants au projet Hydro-Canyon, notamment la Fondation Rivières, de tenir une évaluation environnementale pour le projet de barrage sur la rivière Sainte-Anne.

Le lieu naturel des chutes de la rivière constitue un joyau pour la région et pour le Québec. Le site est exploité depuis 30 ans aux fins touristiques et représente une attraction majeure de la région, au même titre que le parc des Chutes-Montmorency. De telles chutes sont exceptionnelles et doivent être conservées dans leur intégralité. On ne doit pas répéter l'erreur faite au parc des Chutes-de-la-Chaudière à Lévis en y réactivant un barrage et une centrale qui produisent une quantité négligeable d'électricité pour une entreprise privée. Les retombées d'un demi-million sur 20 ans (non indexées) pour la municipalité et la MRC valent-elles réellement la peine de modifier, en la dégradant, une manifestation de la nature présente depuis des millénaires? Que dire, de plus, de la hausse du niveau de la rivière en amont qui va détruire à toutes fins pratiques une rivière vivante, que permet de découvrir dans son secret le sentier Mestachibo, affilié au Sentier national au Québec, un des plus beaux tronçons de ce sentier pan-québécois?

Le GIRAM que nous représentons s'était opposé au premier projet d'un barrage sur la rivière Sainte-Anne en 2002. Nous croyons toujours qu'on ne peut laisser un phénomène naturel telle qu'une chute splendide au bon vouloir d'une entreprise qui peut en contrôler le débit, si bien intentionnée soit-elle. D'autant plus que le contexte énergétique a radicalement changé depuis ce temps, ainsi que la panoplie des moyens de production d'électricité.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Le conseil d'administration du GIRAM
par Estelle Portelance, présidente

c.c

Alain Saladzius, vice-président, Fondation Rivières

Madame Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles

Monsieur Nicolas Marceau, ministre des Finances

Monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

À propos du GIRAM

Actif depuis 1983, le groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) est un groupe entièrement bénévole fondé à Lévis. Il a comme mission, entre autres, d'intervenir sur tout dossier se prêtant à la diffusion de valeurs patrimoniales et environnementales, de choix de société, de principes de développement durable, notamment dans l'aménagement du territoire. Le GIRAM a aussi une mission éducative pour la population en général ainsi que pour les divers intervenants du milieu.